



## MÉTHODOLOGIE

Le Grand Prix des Entreprises de Croissance récompense, à travers leur dirigeant, les entreprises françaises et francophones ayant connu une forte croissance de leur chiffre d'affaires sur les trois dernières années.

### Les catégories

Les catégories s'articulent comme suit :

#### - Grand Prix sectoriel

Pour chaque secteur, les entreprises concourent selon trois sous-catégories :

Chiffre d'affaires entre 100 M-1 MD€ / Chiffre d'affaires entre 20-100 M€ / Chiffre d'affaires 5-20 M€

Agroalimentaire & Bio

Distribution & Biens de consommation

Électronique & Robotique

Greentech & Énergies

Immobilier, Construction & BTP

Industrie

Internet & Software

Loisirs & Tourisme

Luxe, Design & Mode

Médias & Divertissement

Santé, Pharma, BioTech & Medtech

Services

ESN & Services informatiques

Transport & Logistique

#### Grands Prix Hors Secteur

-Grand Prix Création d'emplois

-Grand Prix Développement et potentiel de croissance

-Grand Prix Entrepreneur français à l'international

## ***Sélection***

Plus de 200 entreprises sont préalablement sélectionnées par l'Organisateur du Grand Prix des Entreprises de Croissance, d'après diverses études, enquêtes et classements, en lien avec les journalistes du magazine Décideurs et un Jury de professionnels, experts des secteurs sélectionnés.

## **Critères de sélection**

### ***Généralités***

Pour être sélectionnées, les entreprises doivent répondre aux **critères** suivants :

**1. Entreprise française dont le siège social est basé en France ou une entreprise francophone dont le siège social est basé dans un pays francophone (Belgique, Suisse, Luxembourg, Afrique Francophone).**

**2. Entreprise dont le dernier chiffre d'affaires connu n'est pas inférieur à cinq millions d'euros.**

**Exception : pour les catégories « Santé, Pharma & Medtech » et « Luxe, Design et Mode », il sera autorisé la sélection d'entreprises ayant un chiffre d'affaires supérieur à un million d'euros.**

**3. Entreprise indépendante.**

**4. Croissance soutenue du chiffre d'affaires sur les trois derniers exercices.**

La sélection prend en compte la période 2014-2017. Le Grand Prix des Entreprises de Croissance se réserve le droit de ne pas présenter une candidature aux membres du jury si les chiffres 2017 ne sont pas satisfaisants ou si des éléments présentés par l'entreprise sélectionnée ne correspondent pas aux critères de sélection.

### ***Par catégories***

Pour les 14 secteurs, les entreprises seront réparties dans les trois catégories en fonction de la taille de leur chiffre d'affaires à savoir :

-CA 5-20 M€ : le chiffre d'affaires doit être compris entre 5 et moins de 20 M€ ;

-CA 20-100 M€ : le chiffre d'affaires doit être compris entre 20 et moins de 100 M€ ;

-CA 100 M-1 MD€ : le chiffre d'affaires doit être compris entre 100 M et moins de 1 MD€.

### ***Composition du jury***

Un jury d'experts sera désigné afin de d'élire les lauréats de chaque catégorie. Ces professionnels reconnus seront sollicités par l'équipe organisatrice du Grand Prix des Entreprises de Croissance en fonction de leur expérience et domaine de compétence. La composition du jury sera la suivante : anciens lauréats du Grand Prix des Entreprises de Croissance, Sponsors, Partenaires Institutionnels.

## **Sélection des lauréats**

### ***Dossier d'information***

Pour concourir au Grand Prix des Entreprises de Croissance, les entreprises présélectionnées devront remplir intégralement le dossier d'information qui leur sera envoyé par e-mail, avant la date énoncée dans celui-ci.

Ce dossier pourra être complété par des documents annexes.

Les dossiers d'information ne seront pas restitués à leurs propriétaires.

## ***Présentations orales***

Les entreprises présélectionnées ayant rendu un dossier d'information auront la possibilité de présenter oralement leur dossier devant les membres du jury. Le dirigeant pourra ainsi défendre son entreprise, en laissant le temps aux membres du jury de poser des questions. La totalité de l'exercice (présentation et questions) durera 20 minutes.

Cette présentation orale ne revête aucun caractère obligatoire.

## ***Délibérations et critères de sélection***

Les membres du jury sont destinataires des dossiers retournés par les entreprises sélectionnées. Ils leur permettent de présenter leur organisation et leur équipe, les données détaillant l'activité de leur entreprise, la singularité des opérations accomplies sur la période de référence.

Les débats entre membres du jury ont pour objectif de récompenser les professionnels ayant fait preuve d'excellence sur le long terme. La garantie d'un vote serein, impartial et indépendant est notamment assurée par l'obligation de confidentialité pesant sur chaque membre du jury quant au contenu des dossiers d'information complétés, des présentations orales, des délibérations et des noms des lauréats (et pour ceux-ci jusqu'au jour de la remise des prix).

La sélection des lauréats repose sur un critère principal qui est celui d'une croissance remarquable du chiffre d'affaires sur les trois derniers exercices.

Au-delà de cette croissance, six critères viennent compléter le processus de sélection :

- Pérennité et profitabilité
- Création d'emplois
- Développement et potentiel de croissance
- Innovation
- Responsabilité sociale, sociétale et environnementale
- Leadership et management collaboratif

Les lauréats des Grands Prix hors catégories sectorielles sont désignés par un comité composé de rédacteurs du magazine Décideurs qui se basent sur les dossiers reçus dans le cadre de la sélection des entreprises au Grand Prix sectoriel. Ces Grands Prix récompensent la performance d'une entreprise sur les critères retenus.

## **Remise des prix**

Au cours de la soirée de remise des prix du Grand Prix des Entreprises de Croissance, chaque entreprise lauréate sera appelée à monter sur scène pour recevoir un trophée.